

Résumé d'évaluation

Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI)

Pays : République de Côte d'Ivoire

Secteur : Agriculture

Évaluateur : IDH Consulting
Date de l'évaluation : Avril 2020

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CCI1368

Montant : 62 550 000 €

Taux de décaissement : 93%

Signature de la convention

de financement : 22/11/2013

Date d'achèvement : 31 août 2019

Durée : 6 ans



Contexte

L'agriculture constitue un secteur stratégique et un moteur pour la relance de l'économie de la Côte d'Ivoire et la réduction de la pauvreté. Au début des années 2000, le désengagement de l'Etat des activités de conseil, la dégradation des infrastructures (pistes, irrigation), les difficultés d'accès au crédit et aux intrants, la pression sur le foncier se sont traduits par une baisse des rendements agricoles et une hausse des importations de produits alimentaires. Conscient de ces enjeux et de ses implications, le gouvernement, à travers le Plan National de Développement 2012-2015 et le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) a mis l'agriculture au cœur de son intervention.

Pour répondre au besoin de relance des filières agricoles, le Programme d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI) a été élaboré en lien avec l'Agence Française de Développement (AFD) en 2013.

Intervenants et mode opératoire

Le PARFACI est financé dans le cadre d'un C2D (contrat de désendettement et de développement) signé entre les gouvernements ivoirien et français. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). Une UCP- PARFACI (Unité de Coordination) a été mise en place auprès du ministère pour assurer la mise en œuvre des activités et le contrôle financier ainsi que le suivi et l'évaluation en relation avec les correspondants des ministères.

Objectifs

L'objectif global est d'appuyer la relance de plusieurs filières agricoles de la Côte d'Ivoire par une meilleure structuration des filières afin de leur donner les moyens (i) de mieux identifier leurs besoins, (ii) de mobiliser les ressources internes et (iii) de dialoguer avec l'Etat. Le projet s'articule autour de 4 composantes principales :

1. Appui à la mise en œuvre de la loi sur le foncier
2. Appui aux filières vivrières végétales (maraîcher, maïs, soja) et animales (filière porc, filière piscicole)
3. Appui institutionnel
4. Appui à l'UCP-PARFACI (gestion et pilotage projet)

Réalisations attendues

- Des modalités de délimitation des territoires villageois et de délivrance des contrats facilitées et rapides, une loi sur le foncier mieux connue et dont les modalités de mise en œuvre sont simplifiées.
- *Filières végétales, maïs et soja* : des semences adaptées et disponibles, l'instauration d'activités pour améliorer l'organisation des producteurs, la production et sa commercialisation. *Filière porc* : constitution d'une cellule de conseil au service des producteurs, un accès facilité aux crédits bancaire, des activités innovantes améliorant la commercialisation. *Filière piscicole* : renforcement de l'interprofession et des productions.
- Le MINAGRI (MINADER à partir de 2016) est renforcé (en matière de suivi-évaluation) et lance des études stratégiques, les agents sont formés à la planification stratégique.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet s'inscrit pleinement dans les priorités du Gouvernement en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire. Ses objectifs sont alignés avec ceux du Programme National d'Investissement Agricole et du Plan National Multisectoriel de Nutrition. Sur le plan international il est aligné avec les cibles de l'agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs du Développement Durable. Enfin, les problématiques traitées (disponibilité des semences, productions, sécurisation foncière) répondent aux besoins des bénéficiaires.

Cohérence

La mission note une bonne cohérence interne du projet (cohérence des composantes entre elles et du montage). Par ailleurs le projet est en ligne avec les autres interventions du milieu rural, comme le Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles (PAIA ID), le Projet de pôle-agro-industriel financé par la Banque Africaine de Développement, le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PSAC) financé par la Banque Mondiale, ainsi que les interventions du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR).

Efficacité

L'efficacité du projet est jugée très satisfaisante sur l'ensemble des 4 composantes. 66% des arrêtés de délimitation de territoires de villages ont été signés grâce à une bonne communication et l'action de missions de règlement des litiges. 51,3% des certificats fonciers ont été délivrés. Les activités prévues dans le cadre du renforcement des filières animales et vivrières ont été réalisées. 74% des parcelles en culture maraîchère vivrière ont été aménagées. Toutefois la mission note des dysfonctionnements du système d'irrigation des périmètres aménagés et des retards. D'un point de vue institutionnel, les capacités opérationnelles et techniques du MINADER et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) ont été renforcées.

Efficience

L'efficience du projet pour l'ensemble des 4 composantes est jugée assez satisfaisante. Au niveau du foncier rural, l'UCP PARFACI a instauré le paiement des appuis aux comités bénéficiaires sur la base de critères de performance dans la réalisation de leurs activités. La qualité des réalisations et des prestations fournies est globalement satisfaisante. Toutefois, l'efficience est jugée passable pour la composante « appui aux filières agricoles » et médiocre pour l'activité d'aménagement des périmètres maraichers (problèmes de délais ou de qualité).

Impact

Le projet a permis de sensibiliser les populations à la sécurisation des parcelles et d'améliorer leurs connaissances sur le foncier. Malgré les défaillances de certains périmètres agricoles aménagés et la mauvaise qualité des équipements/matériels fournis (pour les filières végétales), la majorité des bénéficiaires disent avoir eu des gains substantiels. Le projet a permis d'améliorer la maîtrise de la gestion de l'eau et des itinéraires techniques et a contribué à l'autonomisation de la femme en milieu rural par les activités génératrices de revenus. Enfin le projet a permis de réaffirmer le rôle de l'administration déconcentrée.

Viabilité/durabilité

L'approche C2D-PARFACI favorise la pérennisation des acquis en raison de la forte responsabilisation des communautés et des parties prenantes. Cependant, la durabilité des acquis à long terme est jugée mitigée concernant les installations des périmètres aménagés.

Conclusions et enseignements

Le volet foncier rural a donné de bons résultats, les populations ont été sensibilisées au sujet. Malgré la saisonnalité des productions vivrières, les réalisations sont acceptables. Un réseau de multiplicateurs d'alevins a été créé et les coopératives de la filière piscicole renforcées. L'expérience conduite pour appuyer la production de viande de porc a été bonne. Enfin, les capacités des institutions ont été renforcées (ex : MINADER).

Recommandations

Foncier rural : Indemniser les acteurs impliqués sur la base de critères de performance ; améliorer la sensibilisation et formation de la population, intégrer des géomètres experts ; fixer et uniformiser le coût des certificats fonciers,...

Appui aux filières vivrières : Améliorer les capacités de pilotage du C2D PARFACI ; améliorer la commercialisation des semences de légumes et soja des producteurs semenciers; revoir la conception générale du projet et des sites à aménager ...

Appui aux filières porcines : Inciter les bénéficiaires à participer financièrement aux projets ; prolonger l'accompagnement commercial ; améliorer la traçabilité et la conduite des élevages, ...

Appui aux filières piscicoles : Renforcer les acquis et capacités techniques et de gestion des producteurs ; valoriser la production et l'activité, ...

Coordination : Faire une étude de planification stratégique prenant en compte tout l'environnement du nouveau projet pour une meilleure proposition au Gouvernement.